

GRILLE D'AUTO-EVALUATION POUR LA BIBLIOGRAPHIE DE TPE

Nom, prénom :

Classe :

Date :

1) FORME - PRESENTATION :

	Oui	Insuff.	Non
La bibliographie est placée sur une page séparée, à la fin du dossier.			
La bibliographie est claire . Chaque référence est visible.			
Les références des sources Internet sont lisibles, les liens hypertexte fonctionnent bien (URL valides...).			
Il y a un plan : la bibliographie est organisée et comprend plusieurs parties.			
Sa présentation est aérée , soignée et agréable (titre et intertitres, mise en page, écriture lisible...). Elle « met en valeur » les sources.			
Sa présentation est codifiée : la bibliographie respecte des normes bibliographiques : ordre des éléments, règles d'écriture... (Cf. Fiche).			

2) CONTENU - REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

	Oui	Insuff.	Non
La bibliographie est « riche » : elle comprend de nombreuses références .			
Les sources documentaires sont variées . Elles sont de différentes natures (images, textes...) et issues si possible de plusieurs supports (livres, Internet, revues, DVD...).			
La bibliographie est complète : les références bibliographiques sont précises, tous les éléments bibliographiques des documents sont présents : auteur, titre, éditeur, date, collection, page, URL... (CF. BCDI).			
La bibliographie est structurée selon une organisation logique : classement thématique, par supports et ordre alphabétique au nom de l'auteur...			

3) RECHERCHE DOCUMENTAIRE - DEMARCHE :

	Oui	Insuff.	Non
Outil d'information, « produit documentaire », la bibliographie fournit plusieurs références qui permettent d'acquérir de nombreuses connaissances sur le sujet.			
Pertinente et progressive, elle reflète un raisonnement et le traitement personnel et original du sujet : liens logiques avec le sujet et le plan, facettes de la problématique, différents points de vue défendus, exploitation judicieuse des informations, des réponses à la problématique, inventivité...			

GRILLE D'AUTO-EVALUATION POUR LA BIBLIOGRAPHIE DE TPE *

Nom, prénom :

Classe :

Date :

3) RECHERCHE DOCUMENTAIRE - DEMARCHE (suite) :

	Oui	Insuff.	Non
La bibliographie est intéressante et est l' aboutissement d'un long travail de recherche : nombre de sources important, variété des supports, présence de sources incontournables sur le sujet, tri et validation des sources, travail d'analyse approfondi, qualité générale des sources (pertinence, fiabilité...). On comprend bien que plusieurs séances du TPE ont été nécessaires à la recherche et à la sélection des sources documentaires (plusieurs outils de recherche utilisés, plusieurs sources consultées...) et au traitement des informations. Un vrai processus de recherche a été mené.			
La qualité des sources a été vérifiée.. : pertinence avec le thème, le sujet, la problématique, la production ; fiabilité des informations issues des documents... Les élèves sont capables d'argumenter et de justifier l'ensemble de ces sources (synthèse TPE, soutenance orale des TPE...).			
La bibliographie démontre des initiatives et des prises de responsabilités Certaines références proviennent de sources extérieures au lycée (bibliothèques municipales, entreprises, laboratoires, associations, professionnels, enquêtes...).			
La bibliographie est le résultat d'un projet de recherche planifié et réalisé sur plusieurs mois. Elle est issue d'un travail collectif , représentative des choix effectués par le groupe.			

* Fiche réalisée par G. Clémendot en janvier 2012. CDI du Lycée Pierre Larousse de Toucy (89) – Année 2011/2012.